



PLAN DE COURS

COURS : **Anglais de base**

PROGRAMME : Tous les programmes

DISCIPLINE : 604 Langues

PONDÉRATION : Théorie : 2 Pratique : 1 Étude personnelle : 3

Professeur(s)	Bureau	☎ poste	✉ courriel ou site web
Lennane, Michael	C-163C	5638	michael.lennane@college-em.qc.ca

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

Coordonnateur(s)	Bureau	☎ poste	✉ courriel ou site web
Petring, Jane	C-163B	4739	jane.petring@college-em.qc.ca

PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

Le présent cours constitue le premier ensemble du niveau de base en anglais, langue seconde, et est partie intégrante des cours de formation générale de l'étudiant. À ce titre, il a pour objet d'amener l'étudiant à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à une autre culture.

OBJECTIF(S) MINISTÉRIEL(S) OU COMPÉTENCE(S)

CODE : 0015

Énoncé de la compétence :

Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.

Éléments :

1. Dégager le sens d'un message oral simple.
2. Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.
3. S'exprimer oralement.
4. Rédiger un texte.

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Les méthodes d'enseignement utilisées sont les suivantes : pédagogie par discussion et par questionnement; enseignement magistral; accompagnement au laboratoire de langues multimédia; organisation de discussions en petits groupes, d'ateliers d'écriture et d'autres activités favorisant le développement des capacités de compréhension et d'expression tant écrites qu'orales de l'étudiant.

Pour ce qui est des activités d'apprentissage, les activités suivantes ont été retenues : exercices grammaticaux; lecture de textes variés; réflexion sur les thèmes abordés et présentation orale des résultats de la réflexion lors de discussions; travail de recherche et présentation des résultats de la recherche; visionnement de dessins animés pour susciter une discussion; écoute de textes authentiques; exercices de prononciation et de compréhension.

En outre, l'étudiant peut tirer parti d'un site web créé par un professeur du collège Édouard-Montpetit et conçu tout spécialement pour les étudiants du niveau de base. Ce site, **ESL Blue(s)** situé à l'adresse suivante: <http://ww2.college-em.qc.ca/prof/epritchard> propose une panoplie d'exercices visant à favoriser l'assimilation des notions grammaticales de l'étudiant en plus d'améliorer ses habiletés de communication.

PLANIFICATION DU COURS

HABILETÉS	OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	MÉTHODOLOGIE	PÉRIODE DES ACTIVITÉS	CONTENU	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
1. Compréhension auditive	L'étudiant doit dégager le sens d'un message oral simple d'au moins 3 minutes; c'est-à-dire qu'il doit reconnaître le sens général et les idées essentielles du message. Le débit sera normal et le vocabulaire d'usage courant. Le message sera répété une seule fois.	L'étudiant aura l'occasion d'écouter une variété de documents (audio ou vidéo) chaque semaine ou presque. Ces textes, parfois de sources authentiques, seront accompagnés d'exercices de compréhension et de vocabulaire. Un dictionnaire sera utile pour ces exercices.	Semaines 1 à 6	Écoute de matériel authentique au laboratoire et exercices de compréhension	Visionnement hebdomadaire d'une émission de télévision en anglais Activités proposées sur le site Web du cours
			Semaine 7	Évaluation sommative	
			Semaines 9 à 13	Écoute de matériel authentique au laboratoire et exercices de compréhension	Visionnement hebdomadaire d'une émission de télévision en anglais Activités proposées sur le site Web du cours
			Semaine 14	Évaluation sommative	
2. Compréhension d'un message écrit	L'étudiant doit dégager le sens d'un texte d'intérêt général d'environ 500 mots, c'est-à-dire qu'il doit reconnaître le sens général et les idées principales du message.	Chaque semaine, l'étudiant sera appelé à lire des textes et à effectuer des exercices de compréhension et de vocabulaire s'y rattachant.	Semaines 1 à 6	Les temps verbaux du présent et du passé <i>Simple Present, Present Progressive, Simple Past</i> , structure des questions, le pluriel, les articles et les pronoms	Lecture de textes authentiques et exercices de compréhension Exercices de grammaire Activités proposées sur le site Web du cours
			Semaines 8 à 13	Les temps verbaux <i>Past Progressive, Future</i> et les phrases conditionnelles au futur, les auxiliaires de modalité, les prépositions, le comparatif et le superlatif.	Lecture de textes authentiques et exercices de compréhension Exercices de grammaire Activités proposées sur le site Web du cours
			Semaine 14	Évaluation sommative	

HABILETÉS	OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	MÉTHODOLOGIE	PÉRIODE DES ACTIVITÉS	CONTENU	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
3. Communication orale	L'étudiant doit communiquer un bref message oral lié à un thème d'intérêt général. Ce message, d'une durée d'environ 2 minutes, doit être clair et pertinent. L'étudiant doit utiliser des termes liés aux sujets d'intérêt général, en plus de démontrer une application satisfaisante du code grammatical. En outre, sa prononciation, son intonation et son débit doivent être acceptables. L'étudiant doit également être capable de formuler correctement des questions et des réponses en situation d'interaction.	Il y aura de la pratique orale à chaque cours. Les activités comprendront du travail en paires ou en petits groupes, des exercices de grammaire, des discussions, des présentations orales sur un sujet d'intérêt général, des mises en situation, des conversations et la résolution de problèmes.	Toutes les semaines	Discussion, jeux de rôle, mises en situation et autres activités orales	Recherche, entrevues, préparation et pratique
			Semaine 7	Évaluation sommative	
			Semaines 11 à 13	Présentation orale d'une durée de 2 à 4 minutes sur un sujet d'intérêt général ou discussion, jeux de rôle, mises en situation et autres activités orales	Recherche, entrevues, préparation et pratique
			Semaine 15	Évaluation sommative	
4. Communication écrite	L'étudiant doit rédiger de courts textes (environ 250 mots) liés à un sujet d'intérêt général. Ces textes doivent être clairs et cohérents. L'étudiant doit utiliser des termes déjà vus en classe et démontrer une application satisfaisante du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière à quelques auxiliaires de modalité et à des temps de verbe parmi les suivants : <i>Simple Present, Present Continuous, Simple Past, Past Continuous</i> et <i>Future</i> . <i>Enfin, l'étudiant doit utiliser des stratégies de révision appropriées.</i>	En plus de consolider et d'approfondir les concepts de grammaire étudiés à l'école secondaire, l'étudiant sera appelé à acquérir de nouvelles notions grammaticales ainsi que du vocabulaire propre à des sujets d'intérêt général. L'étudiant doit appliquer les stratégies de révision et correction enseignés.	Semaines 1 à 6	Rédaction et révision de textes d'environ 250 mots démontrant une application satisfaisante du code grammatical et orthographique, ainsi qu'une connaissance adéquate des modalités d'utilisation des temps verbaux de base.	
			Semaine 8 à 13	Rédaction et révision de textes d'environ 250 mots démontrant une application satisfaisante du code grammatical et orthographique, ainsi qu'une connaissance adéquate des modalités d'utilisation des temps verbaux de base et des auxiliaires de modalité.	
			Semaine 14	Évaluation sommative	

SYNTHÈSE DES MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Description de l'activité d'évaluation	Contexte de réalisation	Objectif(s) d'apprentissage	Échéance (date de remise d'un travail ou période d'examen)	Pondération (%)
Laboratoires (activités de compréhension auditive et/ou d'expression orale)	Travail individuel ou en équipe, d'une durée de 50 minutes	1, 2, 3	Toutes les semaines ou presque	10%
Contrôles	Travail individuel ou en équipe, d'une durée d'une trentaine de minutes	2, 4	Toutes les semaines ou presque	25%
Travail oral (avec assistant ou projet)	Travail individuel ou en équipe	1,3	Entre semaine 3 et 12	5%
Compositions	Travail individuel, à la maison ou en classe, d'une durée d'une période	4	Toutes les trois semaines ou presque	15%
Examen de mi-session – Partie orale Compréhension auditive et production orale	Individuel, d'une durée de trois périodes	1, 3	Semaine 7	10%
Examen final – Partie écrite Questions grammaticales, compréhension et production écrite	Individuel, d'une durée de trois périodes	2, 4	Semaine 13 à 15	20%
Examen final – Partie orale Compréhension auditive et/ou production orale	Individuel ou en équipe, d'une durée de trois périodes	1, 3	Semaine 13 à 15	15%

TOTAL : 100 %

CONDITIONS DE RÉUSSITE AU COURS

(1) NOTE DE PASSAGE

La note de passage d'un cours est de 60 %.

(2) PRÉSENCE AUX ÉVALUATIONS SOMMATIVES

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire.

(3) REMISE DES TRAVAUX

Les travaux exigés doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés par l'enseignant. En cas de retard, l'étudiant se voit attribuer la note 0, à moins de présenter à son professeur, **avant le cours suivant**, une pièce justificative valable (billet médical ou document légal) attestant du fait que l'étudiant a effectivement été dans l'impossibilité de remettre son travail au lieu et au moment fixés par l'enseignant.

(4) PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES TRAVAUX

L'étudiant doit respecter les « Normes de présentation matérielle des travaux écrits » adoptées par le Collège. Ces normes sont disponibles **sous la rubrique « Aides à la recherche »** des centres de documentation du Collège. Voici les adresses :

CRD du campus de Longueuil :

ww2.college-em.qc.ca/biblio/normes.pdf

CRD de l'ÉNA :

ww2.ena.college-em.qc.ca/creena/normes.pdf

MATÉRIEL REQUIS OBLIGATOIRE

Giel Hofmann ; Stephen W. MacDonald

- ***In Tune – Basic English***
- ***In Tune – Basic English Grammar***
- ***In Tune – Basic English Grammar Answer Key***

Dictionnaire français-anglais et anglais-français, tel que le *Harrap's*, *Robert Collins*, ou le *HRW ESL Dictionary*

POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au collège Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages*, *les conditions particulières concernant le maintien de l'admission d'un étudiant*, *la Politique de valorisation de la langue française*, *la Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence*, *les procédures et règles concernant le traitement des plaintes étudiantes*.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site web du Collège à l'adresse suivante : www.college-em.qc.ca. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

EXTRAIT DES POLITIQUES DU DÉPARTEMENT DES LANGUES

Présence aux cours, travaux et examens

1. La présence aux cours est obligatoire.
2. Les devoirs sont dus au jour et à l'heure indiqués par le professeur. Aucun travail remis en retard ne sera accepté.
3. Il revient à l'étudiant qui a été absent de s'informer de la matière vue et des travaux donnés par le professeur. Il n'y aura aucune reprise pour les travaux faits en classe.
4. L'étudiant sera ponctuel et veillera à créer par son attitude une ambiance favorable au déroulement du cours.
5. L'étudiant devra remettre des travaux lisibles, propres, bien disposés, bien organisés, ponctués et qui devront avoir été révisés au complet avant d'être remis. La première page portera les informations suivantes : le titre du travail, le numéro du cours et du groupe, la date de remise, le nom de l'étudiant, le nom du professeur.
6. Le professeur pourra exiger que les travaux soient dactylographiés.
7. Si le travail comporte plus d'une page, l'étudiant veillera à numéroter les pages et à écrire son nom à chacune des pages.
8. L'étudiant écrira à double interligne et sur un seul côté de la feuille.
9. L'étudiant s'assurera que les pages de son travail sont bien attachées.
10. L'étudiant qui s'absente à un examen, à toute forme d'évaluation en classe, ou qui ne remet pas un travail dans les délais fixés par le professeur, se voit attribuer la note 0. Toutefois, dans les cas graves et sur présentation d'une pièce justificative valable avant le cours suivant, le professeur pourra permettre une reprise. De la même façon, l'étudiant qui ne présenterait pas un travail dans les délais ou qui serait absent lors d'une évaluation en classe pourrait se voir accorder une exemption (voir P.I.E.A, art. 6.2.5.1).
11. Tout plagiat, toute tentative de plagiat, toute collaboration à un plagiat ou tout autre manquement à l'honnêteté intellectuelle sera traité conformément à l'article 6.6 de la P.I.E.A.
12. L'étudiant dispose d'une semaine après le début des cours pour aviser le professeur que le niveau du cours où il est inscrit est trop bas. Tout étudiant ayant omis d'en informer le professeur court le risque d'être désinscrit du cours.
13. Pour réussir le cours, l'étudiant devra avoir obtenu **60 % ou plus à l'examen final** (c'est-à-dire qu'en additionnant la note de l'examen écrit final et celle de l'examen oral final, le total obtenu doit être de 60 % ou plus) **ainsi qu'une moyenne générale de 60%.**